

CHARTRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT

ÉDITORIAL

p 3

LE COMPTE ADMINISTRATIF

- Le compte administratif 2019 p 4
- 2019 : une 17^e année de réduction des taux de la fiscalité directe à Chartres p 5
- 2019 : 23,4 M€ d'investissements fléchés vers les équipements chartains p 6
- Une dette mobilisée uniquement pour des investissements après le recours à l'autofinancement p 7

INVESTISSEMENTS

- Le Pôle administratif p 9
- Le Pôle gare p 10
- L'aménagement des espaces publics p 11
- L'entretien du patrimoine public p 13

AU QUOTIDIEN

- Action sociale p 17
- Action éducative p 17
- Environnement et cadre de vie p 18
- Action culturelle p 18
- Jeunesse et sports p 19
- Vie citoyenne et proximité p 19
- Promotion de la ville p 20
- Une ville d'événements p 21

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

p 22-23

RETROUVEZ
les informations
sur les finances
de la Ville
sur www.chartres.fr,
rubrique
Votre mairie/Finances

RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année,
Franck Masselus
Adjoint aux Finances
et à la Prospective,
vous convie à une réunion
dans votre quartier.
Il vous présentera
le Rapport d'activité 2019
de la Ville

Lundi 21 septembre à 18 h 30
MPT du Pont-Neuf à 18 h 30

Mardi 22 septembre à 18 h 30
MPT Madeleine (salle n° 9)

Lundi 28 septembre à 18 h 30
MPT des Comtesses

Jeudi 1^{er} octobre à 18 h 30
Hôtel de Ville - Salon Montescot

Lundi 5 octobre à 18 h 30
MPT des Petits Clos

Mardi 6 octobre à 18 h 30
MPT Rechèvres La Cité



Madame, Monsieur,

Comme chaque année depuis 2002, nous vous adressons chez vous ce document de présentation des comptes de la Ville en 2019.

Adjoint aux finances depuis 2001, Franck Masselus viendra ensuite vous détailler ce Rapport d'activités au cours de 6 réunions publiques, l'une d'entre elles près de votre domicile. Vous en découvrirez les dates et les lieux en dernière page. Vous aurez ainsi le temps de préparer vos questions.

Cet exercice de transparence, nous vous le devons : il est à la base de la confiance qui doit régner entre la population et ses élus, cette confiance que vous nous avez renouvelée une fois encore en mars dernier, dès le premier tour des élections municipales. Il s'agit de l'argent des Chartains, de votre argent. Nous vous expliquons comment il a été prélevé, comment il a été dépensé.

Vous pourrez vérifier que nous tenons nos engagements, toujours les mêmes : baisse des taux de vos impôts locaux, priorité à l'investissement, maîtrise de la dette. Notre gestion rigoureuse de la Ville a encore permis l'an dernier de dégager un excédent de fonctionnement de 10 millions d'euros, malgré la baisse brutale et durable des dotations financières de l'Etat depuis 2014, plusieurs millions d'euros chaque année.

Dans le climat d'incertitude et d'inquiétude actuel, il nous faut surtout continuer à investir. Investir, c'est améliorer les services et les équipements de votre cadre de vie. C'est donner de l'activité et de l'emploi aux entreprises et aux salariés de notre bassin de vie. C'est donner confiance aux acteurs économiques et les encourager à faire de même. C'est renforcer la beauté et l'attractivité de Chartres.

Et nous le ferons en continuant de maîtriser la dette. Elle n'est pas plus élevée qu'en 2001, si l'on tient compte de la hausse des prix. Si nous arrêtons d'investir, il nous faudrait 8,5 années pour la rembourser, quand il en fallait 30 entre 1995 et 2001. Et depuis nous avons transformé la Ville en investissant 450 millions d'euros et en baissant, chaque année, les taux de vos impôts locaux.

Nos opposants, très divisés, font mine de s'en inquiéter. Ces pompiers-pyromanes ne disent pas que les partis qu'ils représentent avaient endetté la Ville et endettent toujours la France au-delà de toute mesure, et en augmentant massivement vos impôts et taxes. Et cela sans investir.

À la différence de l'Etat, la Loi nous oblige à présenter des comptes en équilibre. Ceux-ci sont en outre certifiés et contrôlés. Notre dette est sécurisée, nos frais financiers ne dépassent pas 2%, et nos partenaires financiers nous font confiance.

Alors, même si nous ne sommes pas parfaits, nous vous invitons à prendre connaissance de ce document, dans l'attente de nous retrouver pour en débattre ensemble.

Car Chartres C'Vous !

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres

Franck MASSELUS
Adjoint au maire de Chartres
en charge des Finances

Le compte administratif 2019

Le compte administratif 2019 récapitule sur une année tous les mouvements financiers de la collectivité. Il a été présenté au conseil municipal du vendredi 10 juillet 2020.

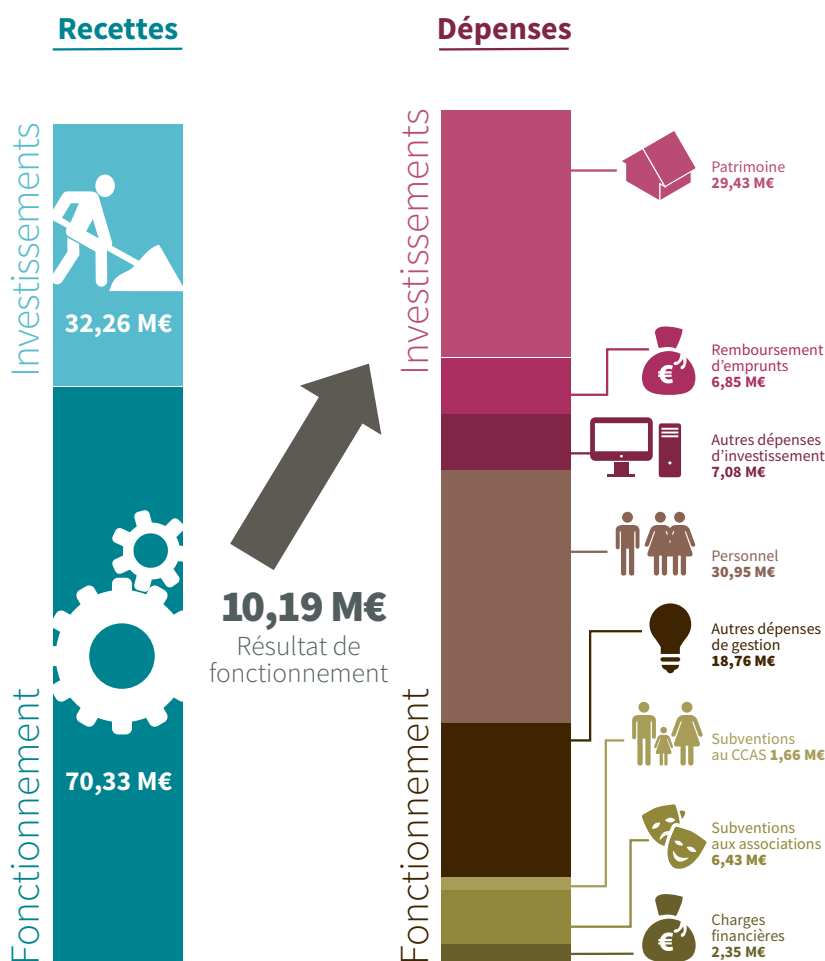
En fonctionnement, il faut retenir un résultat excédentaire de 10,19 millions d'euros (10,19 M€*). Ce montant est affecté prioritairement à l'autofinancement des investissements : travaux sur le patrimoine, acquisitions...

Pour la partie ressources, les recettes de fonctionnement de la Ville représentent 70,33 M€, elles proviennent essentiellement des impôts locaux (Taxe d'habitation, taxe foncières sur les propriétés bâties et non bâties pour 27,35 M€), des versements de la Communauté

d'Agglomération (17,36 M€), des droits de mutation (1,90 M€) et de la Dotation Globale de Fonctionnement (6,29 M€). En investissement, la Ville a bénéficié de 32,26 M€ de recettes, ce montant comprend notamment des subventions de l'État pour diverses réfections dans les établissements scolaires ou culturels (569 K€), de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine pour les travaux du stade James Delarue (235 K€), et de la Région pour la Maison des Syndicats (245 K€).

En ce qui concerne les dépenses, elles sont principalement composées de dépenses patrimoniales et d'équipement (29,43 M€), de frais de personnel (30,95 M€), de frais de fonctionnement divers de la collectivité (18,76 M€), du remboursement des emprunts (6,80 M€ de capital et 2,30 M€ de charges financières). Enfin, les subventions versées aux associations représentent 6,43 M€, tandis que celle versée au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres (CCAS) est de 1,66 M€.

Le compte administratif 2019 **



* M€ : millions d'euros
K€ : milliers d'euros

** Hors budget Aménagements

Les ressources financières de la Ville**

Elles tiennent compte de :

- 18^e baisse consécutive de la fiscalité locale
- Un niveau important d'investissements
- Une capacité de désendettement conforme aux objectifs du mandat

Rappel

Le budget de la Ville de Chartres comprend plusieurs budgets :

- Le budget principal
- Le budget annexe tourisme et loisirs
- Le budget annexe parcs de stationnement souterrain
- Le budget annexe activités soumises à TVA
- Le budget annexe restauration
- Le budget annexe aménagements
- Le budget annexe petite enfance

2019 : une 17^e année de réduction des taux de la fiscalité directe à Chartres

Conformément à son engagement pris envers les Chartains depuis 2002, la municipalité a décidé de baisser chaque année les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti selon les possibilités offertes par la réglementation. En 2019, la collectivité s'est donc appliquée à réduire encore une fois les taux de fiscalités directes.

Cette politique volontaire et continue sur 18 ans a permis de redonner du pouvoir d'achat aux habitants de la ville. Au total ce sont 63,20 M€ que les Chartains n'ont pas eu à déboursier au titre de leurs impôts locaux. Il est à noter que si la collectivité avait appliqué les taux 2001 aux bases fiscales 2019, le produit fiscal aurait été de 6,40 M€ supérieur à celui réellement encaissé en 2019, soit 23,4 % du produit fiscal de l'année.

En parallèle, au titre de 2019, la municipalité a souhaité maintenir sa politique d'abattement favorable aux familles concernant la taxe d'habitation. Ainsi, elle a choisi d'appliquer, pour les familles de 3 enfants et plus, le taux maximum autorisé par la Loi, à savoir un abattement de 25 %. De même, l'abattement à 15 % a été conservé pour les familles de 2 enfants.

Abattements obligatoires pour charge de famille

	Minimum	Taux voté	Maximum autorisé
2 personnes à charge	10 %	15 %	20 %
3 personnes à charge et plus	15 %	25 %	25 %

Abattement général à la base

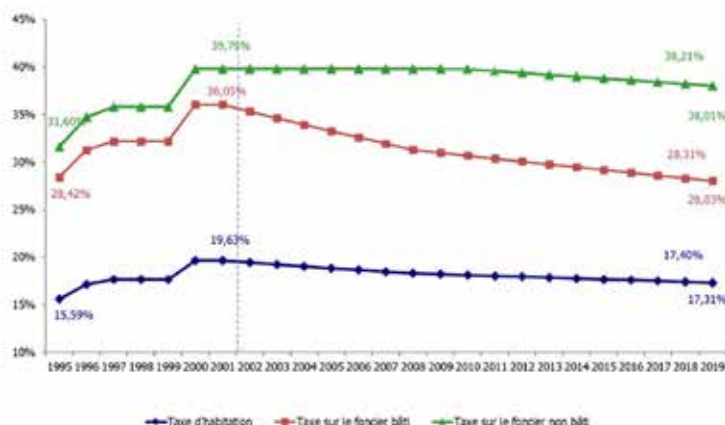
	Minimum	Taux voté	Maximum autorisé
Taux abattement général	1 %	15 %	15 %

En 2019 les taux s'établissent à :

- Taxe d'habitation : 17,31 % (contre 19,63 % en 2001)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,03 % (contre 36,05 % en 2001)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38,01 % (contre 39,79 % en 2001)

Ainsi, pour 2019 cette baisse des taux permet une économie pour les Chartains de 159 € par habitant (population chartreuse de 40 195 habitants au sens de l'INSEE). En 2018 cela représentait 147€ par habitant.

La baisse des taux appliquée depuis 2002



Les impôts locaux perçus par la Ville de Chartres

	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	TOTAL
2016	8 951 153 €	17 411 278 €	115 662 €	26 478 093 €
2017	8 939 113 €	17 426 513 €	118 594 €	26 484 220 €
2018	8 840 316 €	17 561 599 €	131 193 €	26 533 108 €
2019	9 099 847 €	18 037 929 €	135 165 €	27 272 941 €

À noter : En dehors des taux votés par les collectivités, un coefficient national de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives est décidé par l'état. Ce coefficient relève depuis la loi de finances pour 2018 d'un calcul. Ainsi le coefficient 2019, qui reprend l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisée (index du nouveau calcul), ressort à +2,2% (pour rappel le taux de 2018 était de 1,2 %). Ce taux a donc été appliqué par l'Etat aux différentes bases, comme le prévoit la réglementation.

2019 : 29,40 M€ d'investissement pour les Chartrains

En 2019, les opérations patrimoniales et d'équipement de l'ensemble des services s'élèvent à 29,4 m € (hors opérations d'aménagements et participations financières), soit 732,24 euros par Chartrain

	Budget 2017	Budget 2019
Dépenses d'équipement / population	580,08 €	732,24 €
Population INSEE	40 299	40 195

Le budget principal supporte les projets les plus structurants de la collectivité pour un montant 2019 de 28,80 M€. Les budgets annexes « Tourisme et Loisirs » (72K€), « Petite enfance » (541K€), et « Activités soumises à TVA » (3k€), ont également participé aux investissements 2019 dans une moindre mesure.

Toutefois, une partie de ces crédits budgétaires sont reportés pour les années futures, dans la mesure où le taux de réalisation 2019 atteint 53 % uniquement. Ce taux s'explique par des engagements importants sur les grands projets en cours de finalisation, et notamment le Pôle Administratif.

La Ville de Chartres a confié de nombreuses opérations d'aménagement à la société publique locale Chartres Aménagement. Certaines ont fait l'objet de versements de la part de la collectivité en 2019. On peut citer par exemple la participation à la concession publique d'aménagement pour les Hauts-Sauvons (896,1 K€), l'avance pour la zone d'aménagement concertée de la Rose-raie (265 K€), l'avance dédiée au Pôle Gare (310 K€) ou encore l'avance sur l'opération de l'îlot Courtille (96 K€). Ces avances permettent de mettre en œuvre les travaux de démolition, d'aménagements et de construction que Chartres connaît aujourd'hui. La ville se distingue

d'autre collectivité sur ce point car toutes les communes ne disposent pas de tels opérateurs pour conduire les opérations en complément de ceux pilotés directement par la collectivité. L'effort d'investissement réalisé implique une mobilisation de moyens plus importants.

En ce qui concerne le budget annexe Aménagements, il s'agit d'un budget dit de stocks se concentrant principalement sur les travaux de rénovation urbaine du quartier des Clos. Les dépenses 2019 concernent principalement des acquisitions foncières (1 013,3 K€), des travaux (330,1 K€), des frais accessoires (129,5 K€) et des intérêts d'emprunts (1 017,7 K€).

Malgré les contraintes budgétaires (et la stabilisation des dotations de l'État après plusieurs années de diminutions successives de la DGF), avec 29,40 M€ investis dans les équipements chartrains, l'année 2019 est une année particulièrement dynamique au regard des 20,40 M€ d'investissement en moyenne annuelle lors du mandat précédent.

Un tel niveau d'investissement correspond également à la volonté de la Ville de préparer la collectivité aux enjeux de demain en disposant d'équipements attractifs pour ses habitants et ses entreprises.



La Roseraie : un programme d'aménagement significatif

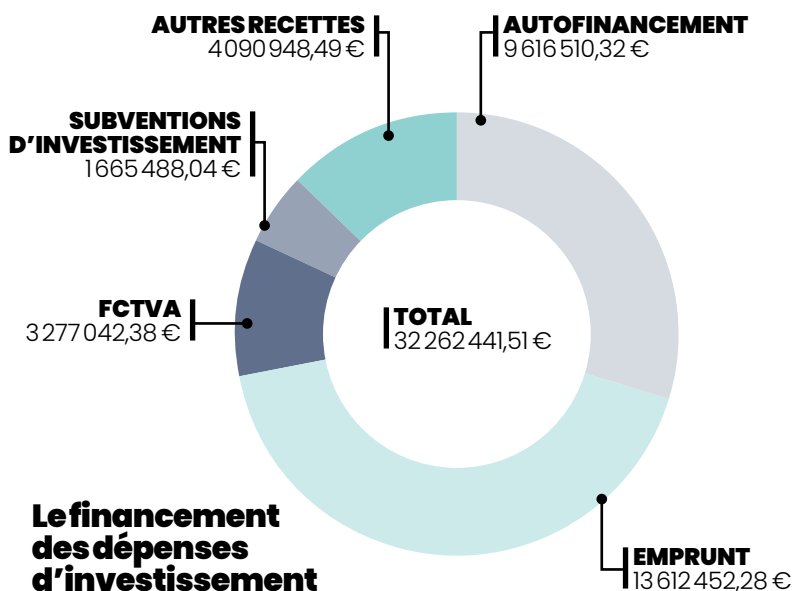
Un recours à l'emprunt cohérent par rapport aux investissements réalisés

La municipalité mène une politique d'investissement ambitieuse. L'autofinancement, ainsi que les subventions perçues représentent une part importante du financement de ces investissements. L'emprunt est utilisé dans un second temps pour compléter les plans de financement.

En matière de financement des investissements, les négociations réalisées avec les partenaires bancaires de la collectivité permettent d'obtenir les produits financiers les plus adaptés aux réalisations ou aux projets. En 2019, 13,60 M€ d'emprunt nouveau ont été souscrits à mettre en perspective avec les 29,40 M€ d'investissement. En outre, les intérêts de la dette représentent cette année 2,35 M€, et le remboursement du capital 6,80 M€.

L'encours de la dette, hors budget Aménagements, s'élève ainsi à 100,60 M€ au 31 décembre 2019. L'intégralité des emprunts est classée dans la catégorie la moins risquée dite 1A « Taux fixes et Taux variables » selon la Charte Gissler.

Le volume d'emprunt reste compatible avec une situation financière saine car, plus que l'endettement par habitant, c'est la capacité à rembourser ces dettes qui est le vrai indicateur. En analyse financière, le ratio utilisé est celui de l'encours de dette sur l'épargne brute qui le matérialise. Pour la Ville de Chartres au 31 décembre 2019, il est de 8,57 années. En d'autres termes, Chartres aurait la capacité de rembourser l'ensemble de son encours de dette en un peu plus de 8 ans, si elle y consacrait tout son investissement.



Ratios liés au compte administratif 2019 de la collectivité (ratios officiels du Budget principal)

Ratios	CA 2018	2019
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 245,79 €	1 267,79 €
Produit des impositions directes / population	668,25 €	680,37 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 565,95 €	1 515,05 €
Dépenses d'équipement brut / population	561,73 €	711,35 €
Encours de dette / population	2 075,73 €	2 323,13 €
Dotation globale de fonctionnement / population	157,87 €	156,41 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50,9 %	51,4 %
Dépenses de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	89,3 %	94,8 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	35,9 %	47,0 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	132,6 %	153,3 %

LES INVESTISSEMENTS

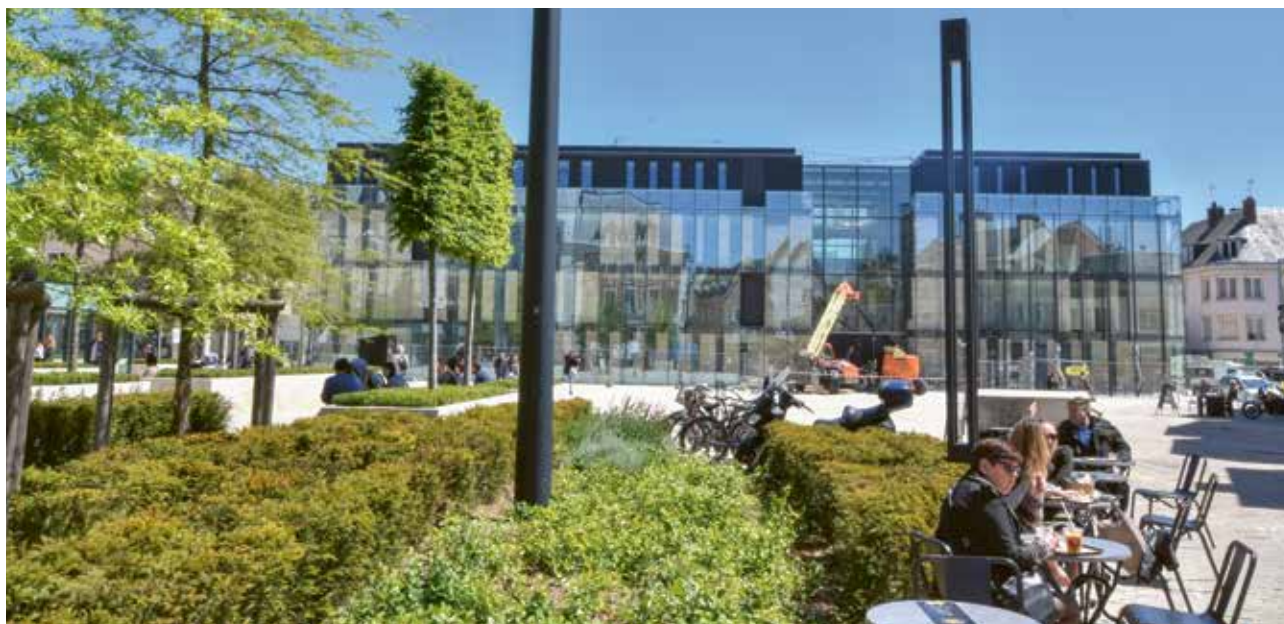
- Le Pôle administratif **p 9**
- Le Pôle Gare **p 10**
- L'aménagement des espaces publics
les Clos, la voirie, l'accessibilité **p 11**
- L'entretien du patrimoine public
les écoles, le sport et la jeunesse,
les sites culturels, autres interventions **p 12-13**



Préparation de l'estacade de la passerelle du Pôle Gare

Le pôle administratif

En 2019, le chantier de construction du pôle Administratif est entré dans une phase d'adaptation fine des réseaux et installations techniques aux besoins des futurs utilisateurs. En même temps s'engageaient les travaux de finition de certains espaces de travail et d'accueil du public.



Avec 14,30 M€ de dépense, le chantier du Pôle Administratif est l'investissement le plus important de la Ville en 2019.

Ont notamment été réalisés ou entrepris cette année : l'ensemble des peintures, des faux-planchers et des moquettes des plateaux de bureaux du front-office ; les carrelages, peintures et équipement des blocs sanitaires ; les carrelages des cages d'escaliers et une grande partie des dallages pierre des halls du bâtiment Ouest.

Coté jardin (rue au Lin), les premiers arbres ont été plantés sur les espaces paysagers et le dallage pierre a été engagé.

De façon plus discrète mais non moins importante, les entreprises responsables des lots techniques ont engagé les premiers tests avant mises en service et de leurs installations ; qui vont maintenant nécessiter une longue phase de paramétrage et réglages divers.

Enfin, l'ensemble des mobiliers qui équiperont les quelque 350 postes de travail a été commandé pour une installation progressive des personnels en 2021, (malgré l'impact important du COVID-19 sur le chantier).





L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.



Région
Centre-Val de Loire

Le Pôle administratif de Chartres est une opération cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Pôle Gare

L'année 2019 a constitué une année remarquable pour le programme Pôle Gare chartrain. D'autant plus que, à la différence des années précédentes, les chantiers prenaient place dans la ville sur le domaine public, non plus sur des parcelles privées, notamment celles de la SNCF.

Pose de la passerelle piétonne

Après des phases administratives menées à la baguette en 2017 et 2018, le chantier de la passerelle prenait ses quartiers de part et d'autre des voies en février 2019. Aménagement des zones chantiers, interventions connexes ferroviaires, création des fondations et des appuis sur micropieux, aménagements des quais... les travaux préalables à la pose du tablier ont été menés tambour battant avec une remarquable coordination des parties prenantes : la spl Chartres Aménagement, maître d'ouvrage délégué, le bureau d'architecture et ses bureaux d'études, les entreprises de construction et d'ingénierie, et les différentes entités SNCF. Les 21 et 22 juin le tablier s'élevait de façon impressionnante et prenait sa place sur ses appuis avec toute la précision nécessaire. S'ensuivaient sur le même tempo la pose de l'escalier et des ascenseurs, de la toiture de l'estacade, laissant à 2020 les phases de finitions.



La pose du tablier et de l'estacade de la passerelle a constitué un moment fort du programme Pôle Gare

Aménagement des périmètres urbains

Tandis que la passerelle s'érigait, les aménagements du périmètre gare transformaient peu à peu la physionomie du secteur. Le bas de la rue Nicole tout d'abord, qui laisse deviner le futur visage de cette artère, avec notamment l'implantation de nouveaux arrêts de bus, et surtout la place Pierre-Sémard et l'avenue Jehan-de-Beauce. Cette mutation

importante de ce périmètre concrétise des ambitions multiples du programme Pôle Gare : réorganiser les circulations, créer un nouveau quartier plaisant à vivre et dynamique, intégré à la ville, et offrir à Chartres une sortie de gare de qualité, paysagée et arborée, et respectueuse

des normes d'accessibilité.

En parallèle, chantiers moins visibles mais tout aussi vivants, l'emprise destinée à recevoir le futur complexe culturel et sportif de Chartres métropole se voyait dépolluée et terrassée... tandis que les phases administratives préalables à la construction du futur parking souterrain préparaient l'ouverture de l'appel à d'offres.

Chiffres clés

- Le Pôle Gare représente 310 000 € d'avance de trésorerie
- Construction de la passerelle : 10,24 M€ HT dont 5,50 M€ financés par la Région.
- Réaménagement du périmètre Sémard / Jehan de Beauce : 6,11 M€ HT
- Réaménagement du parvis de la passerelle et des rues Félibien et Faubourg-Saint-Jean : 2,14 M€ HT
- Montant cumulé des avances versées par la Ville à la SPL pour l'opération Pôle Gare au 31 décembre 2019 : 3,72 M€
- participation de la région Centre Val de Loire aux aménagements du Pôle Gare : 21,10 M€



Le réaménagement du quartier Gare comprend un important volet paysager

Garder tendue une ligne de concertation

La progression du Pôle Gare a été dense en 2019, mais ne s'est pas faite au détriment de la concertation avec les publics concernés, engagement installé et fermement observé. Qu'il s'agisse d'impact des travaux sur le quotidien des riverains, de définition des aménagements, de prise en compte de contraintes d'usage ou techniques, institutions partenaires, riverains, commerçants, et représentations professionnelles ou associatives ont été associés aux différentes phases de réflexion, en instances régulières ou à l'occasion de réunions ou visites de chantier.

Aménagement des espaces publics

Les Clos



Rue Lavoisier : la démolition de bâtiments osolètes précède la construction de programmes neufs

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole de préfiguration du Nouveau Programme national de Renouvellement Urbain (NPNRU) et dans l'attente de la signature de la convention NPNRU 2020-2025, un certain nombre de travaux se sont déroulés dans le quartier des Clos en 2019. Les dépenses du budget Aménagements dédiés représentent 2,50 M€, dont des acquisitions foncières à hauteur de 1 013,3 K€ et des travaux pour 330,1 K€. Il s'agit de poursuivre la transfor-

mation en profondeur du quartier.

Aussi, cette année a la fois été marquée par la fin de la démolition des immeubles rue des Blottes, avenue Louis-Lumière, rue du Chemin Doux, et du début de la démolition de l'îlot Lavoisier ; mais également par la livraison de l'immeuble de 62 logements en accession à la propriété rue d'Allonnes.

À souligner en 2019, une démarche originale de recyclage des bétons issus des

démolitions de logements en alternative à l'utilisation de granulats naturels à vu le jour. Cette action s'inscrit dans la logique d'économie circulaire qui sera généralisée à l'ensemble des chantiers de la convention NPNRU, à l'échelle de Chartres métropole.

La voirie

La voirie communale fait l'objet d'attentions particulières chaque année. En 2019, 3,70 M€ ont été consacrés à la réfection de trottoirs, la création d'aires de stationnement ou à des réparations de la voirie.

Au niveau du mail Jean de Dunois, une grande opération de 880K€ de rénovation des réseaux souterrains, d'installation de nouveaux réseaux d'électricité pour l'éclairage public, et de mise en place de l'arrosage automatique a eu lieu, afin de le transformer en parc Jacques-Grand.

Rue Philippe Desportes des aménagements de surface ont été réalisés (aménagement en zone 30, sécurisation des abords de l'école signifiée par un élargissement des trottoirs, création d'un plateau surélevé) pour un montant total de 561 K€.

De même, rue des Petites Filles Dieu, le projet de connecter la rue au Plan Vert de Chartres Métropole a donné lieu à 248 K€ de travaux de réaménagement de la voirie.

De multiples autres travaux ont également été menés dans la zone piétonne du centre-ville (251,1 K€), ou impasse de l'Arbre de la Liberté (111 K€)...



Le passage en zone 30 de la rue Philippe-Desportes : la sécurisation des abords de toutes les écoles est en cours.

L'accessibilité pour tous

Que ce soit pour la réfection des trottoirs comme sur le boulevard Charles Péguy, ou pour les travaux de mise en conformité PMR du gymnase Fulbert et des courts de tennis, les aménagements pour les personnes à mobilité réduite ont fait l'objet de 376,6 K€ de travaux en 2019.



Installer des cheminements d'accessibilité en ville et dans les équipements publics est devenu systématique

L'entretien du patrimoine public

Les écoles



Aire de jeux place Chichester

Comme chaque année, d'importants investissements ont été réalisés pour les écoles en 2019, avec un budget de 736,3K€. Cela comprend entre autres la construction d'un self au groupe scolaire Grand-Jardin (129K€), les travaux de sécurisation des écoles Grand Jardin et Jacques Prévert (124K€), la rénovation de deux classes et du sol du préau de l'école Farman (41K€), des rénovations diverses à l'école Maurice de Vlaminck (20 K€)...

Le sport et la jeunesse



La halle Jean-Cochet. Un intérieur rajeuni, une toiture rénovée... le patrimoine sportif est constamment entretenu.

Tous les ans, des interventions sur les sites sportifs ou pour la jeunesse sont programmées. Au titre de l'année 2019 plus de 2371,1 K€ de travaux ont été réalisés. 389K€ de rénovation pour la halle Jean Cochet, 313 K€ de réfection de toiture du gymnase Fulbert, 248K€ de travaux au stade James Delarue, 150K€ au stade Jacques Couvret, 119K€ pour la couverture et l'isolation de la salle de gym au complexe de la Madeleine, et 61 K€ de réfection des vestiaires de foot au stade des Bas-Bourgs...

Enfin, 170k€ ont été investis au titre de l'aménagement de l'aire de jeux Chichester.

Sites culturels



Chartres étant une Ville au rayonnement culturel affirmé, la municipalité a engagé en 2019 des travaux conséquents dans ce domaine (soit 1,40 M€).

Ainsi des acquisitions foncières ont eu lieu autour de la Maison Picassiette pour 261k€, tandis que la consolidation des décors et la restauration de la représentation de la cathédrale de ce musée ont été effectuée à hauteur de 21 k€. On constate également 92k€ pour le sol de la nef de l'église Saint Pierre, 55k€ pour la réfection des menuiseries du presbytère de l'église Saint-Aignan, 81k€ pour l'achat de diverses œuvres culturelles, ainsi que 40k€ d'acquisitions pour les bibliothèques.



Avec sa petite cathédrale restaurée et l'achat de foncier en proximité, la maison Picassiette prend de l'essor.

Autres interventions



De nouveaux projecteurs 4K donnant une intensité accrue aux scénographie de Chartres en lumières.

En parallèle de ces travaux, et afin de garantir la sécurité des Chartains, la Ville a poursuivi en 2019 la modernisation de ses installations de vidéoprotection à hauteur de 663k€.

De même, afin de soutenir au maximum le succès populaire des illuminations de Chartres en Lumière, 350K€ ont été attribués à cette opération.

Au niveau du jardin Marceau, 216K€ ont été fléchés pour la réhabilitation des coursives et aménagements de la cour en jardin.

Enfin, le « Grenier à sel » a été doté d'une nouvelle toiture pour 152K€.



Le réseau de vidéoprotection continue d'être complété.

AU QUOTIDIEN 2019

- Action sociale p 17
- Action éducative p 17
- Environnement et cadre de vie p 18
- Action culturelle p 18
- Jeunesse et sports p 19
- Vie citoyenne et attractivité p 19
- Promotion et commerce p 20
- Animations de la Ville p 21



Les échecs constituent pour 2019 un exemple de passerelle entre l'action éducative et les loisirs

Action sociale

Des services pour vivre bien



Bien vieillir, c'est aussi savoir prendre du bon temps

Les seniors constituent une part de la population à laquelle la Ville dédie, à travers le Centre communal d'action sociale, une offre variée de services.

Les résidences autonomie Marcel-Gaujard, Silvia-Monfort, et l'EHPAD Marcel-Gaujard accompagnent

le vieillissement de leurs résidents et préviennent leur perte d'autonomie par de l'art-thérapie, de la sophrologie, de la gymnastique, des jeux mémoire ou des lectures, de la relaxologie ou de la réflexologie plantaire. Cette offre s'est déclinée en 2019 au fil de 367 séances. En parallèle, près de 700 usagers bénéficient, pour continuer à vivre chez eux, de services d'aide et d'accompagnement à domicile, de soins infirmiers à domicile, de portage de repas. Le CCAS propose aussi des repas au sein de ses restaurants de quartier, et dispense de nombreuses prestations d'accompagnement social.

Et quitte à être âgé et en bonne santé, autant en profiter ! Le CCAS offre de nombreuses activités aux 60 ans et plus : ateliers loisirs et repas festifs, sorties à la journée, séjours... Ce calendrier d'animations annuel compte deux temps forts : le Banquet des Seniors au printemps et le gala de Noël. En 2019, le premier a rassemblé 2842 convives, tandis que le second invitait 1668 fans à rencontrer le chanteur Didier Barbelivien.

Créé en 2018, le centre de santé polyvalent a pris en charge, au cours de l'année 2019, 833 patients pour des services dispensés par des médecins, des infirmières, une psychologue, une diététicienne et une podologue. Les plus vulnérables y ont bénéficié d'un suivi médical et/ou infirmier spécifique.

4 756 personnes se sont inscrites en 2019 aux actions de prévention du CCAS, qui sont consacrées à la vaccination, l'arrêt du tabac, les dangers des écrans, le diabète, la promotion de la santé pour les plus vulnérables et la prise en charge du surpoids et de l'obésité chez l'enfant.

4 024 entretiens ont été réalisés dans le cadre de l'instruction des aides sociales facultatives, des aides sociales légales ou d'orientation vers des structures extérieures. Enfin, la commission permanente du CCAS a étudié 339 demandes d'aides financières.

Chiffres clés

- Budget annuel de l'action sociale : Près de 7,9 M €
- 809 bénéficiaires des prestations à domicile
- 340 bénéficiaires d'un service de restauration
- 97 usagers du CCAS ont fréquenté le service accompagnement, soit 284 rendez-vous
- 16 055 actes de soins ou visites réalisés par les infirmières
- 942 consultations médicales par les médecins
- 529 personnes reçues par l'écrivain public
- 811 enfants ont bénéficié d'une action du PRE (Plan Réussite Éducative)
- Banquet des seniors : 143 000 €
- 1 022 participants aux sorties, randonnées, séjours, ateliers, repas festifs, clubs, à la chorale du CCAS

Action éducative

Un cadre d'enseignement qui s'enrichit et s'adapte

Les écoles sont à la fois un lieu d'apprentissage scolaire, et d'enrichissement. L'activité jeu d'échecs, lancée fin 2018 et qui avait été accueillie avec enthousiasme, a été reconduite en 2019. Elle s'adresse aux élèves de CM1 et CM2 des classes d'enseignants volontaires et se déroule en 25 séances d'une heure par semaine pendant le temps scolaire. Elle s'est achevée en juin par une fête des échecs au centre d'accueil de loisirs du Rigeard, qui a regroupé les 300 enfants participant, et par un tournoi de parties majoritaires contre le maire Jean-Pierre Gorges.

Par ailleurs, l'école s'adapte à l'évolution des cadres actuels. Ainsi, la collectivité a élargi à partir de septembre 2019 les horaires des accueils périscolaires du soir, les faisant passer de 18 h 00 à 18 h 30 pour permettre aux familles de concilier au mieux vies professionnelles, sociale et familiale.

En parallèle, elle a demandé à Chartres métropole Restauration que tous les enfants inscrits à la restauration scolaire puissent bénéficier d'un repas végétarien par semaine à partir du 1^{er} novembre 2019. Cette mesure est une juste traduction de la loi Agriculture – Alimentation, dite loi EGALIM.



L'école s'adapte à son temps

Chiffres clés

- 1 060 élèves pour 45 classes maternelles
- 1 783 élèves pour 82 classes élémentaires
- 1 868 enfants fréquentent la restauration scolaire le midi*
- 761 élèves fréquentent l'étude surveillée avec 43 études ouvertes le soir*
- Accueils périscolaires pour les écoles maternelles : 168 élèves fréquentent ces accueils le matin et 186 le soir
- 282 enfants sont inscrits en accueils de loisirs les mercredis*
- 153 enfants ont fréquenté un accueil de loisirs à l'occasion de vacances scolaires* (142 en février, 152 au printemps, 207 en juillet, 136 en août, 166 Toussaint et 61 à Noël)

Environnement et cadre de vie



Le fleurissement s'adapte : moins artificiel, mieux intégré.

Le cadre végétal s'adapte aux nouvelles contraintes

L'année 2019 a été marquée par un été très chaud avec des épisodes de canicule et une sécheresse qui restera dans les esprits. C'était la première fois que la Ville se voyait refuser ses demandes de dérogation pour l'arrosage des espaces verts et des arbres. C'est dire si la situation était préoccupante.

Le service des Espaces verts travaille depuis plusieurs années sur la question de l'évolution de la palette végétale, notamment sa résistance à la sécheresse. Cette intention est déjà mise en œuvre, avec des plantations qui intègrent dorénavant une grande partie de plantes vivaces.

À la volonté de l'adaptation climatique s'ajoute aussi celle de la diversification du végétal. Cet axe de travail se concrétise par la requalification de massifs dont les plantations mono-spécifiques évoluent en plantations mixtes : celles par exemple des îlots plantés de rosiers au carrefour de la place Morard ou des haies arbustives du parc André Gagnon.

2019 a aussi été mise à profit pour la pose de 20 nichoirs supplémentaires pour lutter contre la chenille processionnaire. Une confirmation de l'engagement de la Ville en matière de traitements alternatifs contre les insectes ravageurs.



Guidé par Dominique Dutartre, adjointe à la proximité et au Cadre de vie, le jury du CNVVF a renouvelé à Chartres sa Quatrième fleur

Enfin, une signalétique a été posée à la roseraie du parc André Gagnon sur les conseils du Conseil national des Villes et Villages fleuris (CNVVF). L'intention est d'apporter une information sur le patrimoine végétal urbain. Cette ouverture pédagogique a été présentée lors du passage du jury du CNVVF en 2019, qui a renouvelé à Chartres sa Quatrième fleur pour la cinquième fois (15 ans) sans discontinuer.

Chiffres clés

- Surface totale du territoire communal : 1685 ha
- Surface de massifs fleuris : environ 2 400 m²
- Environ 145 jardinières
- Patrimoine arboré (parcs et espaces publics) : environ 10 700 arbres gérés par le service
- 130 000 annuelles et bisannuelles produites par la commune
- 7 300 vivaces dont 3 000 produites par la commune

Action culturelle



Le conservatoire participe au rayonnement culturel de la ville.

Nouveaux projets, nouveaux publics !

2019 a été une année riche d'actions et d'événements nouveaux. Le 40^e anniversaire de l'inscription de la cathédrale sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité s'est accompagné du lancement du plan de gestion UNESCO, plan qui doit permettre de

concerter les actions de tous ceux qui participent à la sauvegarde et à la valorisation du monument.

En 2019, la Ville a aussi été un soutien actif du Printemps proustien, notamment à travers la tenue d'un salon du livre accueilli à la collégiale. Le musée des Beaux-Arts s'est quant à lui vu valider son projet scientifique et culturel par le service des musées de France : il s'agissait là du premier acte de son projet de renaissance comme musée du XXI^e siècle.

Et c'est aussi le quotidien des Chartains qui s'est enrichi en 2019. Citons par exemple un catalogue densifié d'animations d'éducation artistique et culturelle pour le jeune public, l'élargissement des ouvertures du musée des Beaux-Arts du mercredi au dimanche, le renouvellement des programmations et des saisons des différents établissements culturels (conservatoire, musée, bibliothèques, Chemin des Arts...), l'accompagnement des artistes, compagnies et associations locales pour des créations qui font rayonner la vie culturelle chartaine.

L'investissement participe aussi à cette dynamique, à travers des acquisitions de fonds ou d'œuvres pour les collections et l'embellissement de la ville, la rénovation du patrimoine, comme celui de la maison Picassiette, ou l'important projet de transformation de l'ancien cinéma ABC en future scène théâtrale associative Le Off.

Le public chartain et touristique ne s'y pas trompé : il a largement été au rendez-vous en 2019. 416 000 visiteurs ou spectateurs ont fréquenté les établissements culturels municipaux, (+ 16 % par rapport à 2018). Le Théâtre de Chartres, soutenu par la Ville, a connu la même tendance avec 22 000 spectateurs (+ 4,76 %).

Chiffres clés

- Un budget culturel dédié de 14 millions d'euros
- 1,2 million d'euros de soutien au tissu associatif culturel
- 30 000 € de soutien à la création artistique et 50 000 € d'achat d'œuvres
- Des fréquentations en hausse : 28 189 visiteurs au musée des Beaux-Arts, 29 995 à la maison Picassiette, 25 640 au Chemin des Arts et 286 000 à L'Apostrophe
- 9 749 élèves de tous niveaux reçus en visites ou ateliers d'éducation artistique et culturelle (dont 6 904 enfants chartains)

Jeunesse et sports

Le haut niveau à l'honneur et le sport pour tous

L'année 2019 a été marquée par la montée du C'Chartres Métropole Handball en LIDL Starligue (1^{re} division nationale). Cette accession conforte la forte représentativité du haut niveau sportif à Chartres, dont les équipes élités évoluent en championnats nationaux : football, basket, rugby, tennis de table, volley, hockey, cyclisme, échecs.

La Ville accompagne cet esprit d'ambition à travers ses équipements. 2019 a ainsi connu l'amélioration de la couverture de la halle Jean-Cochet et du gymnase Fulbert (630 K€), et la réhabilitation des vestiaires du stade des Bas Bourgs (50 K€).

Elle s'attache aussi à faire vivre le sport au quotidien, pour le plus grand nombre. Chartres a ainsi vibré au fil des 130 manifestations sportives en 2019. Parmi elles, le 23^e semi-marathon (mars) et les 25^{es} Foulées de la Cathédrale (juin) qui ont attiré des milliers de coureurs, ou encore, côté bassins, un Open de France de natation, organisé par la FFN à l'Odysée les 18 et 19 juin.



Open de France de natation : Chartres a une nouvelle fois vu passer les plus grands



Un très beau départ du Paris-Tours

Les amateurs de sport cérébral ont quant à eux pu admirer les meilleurs joueurs français à l'œuvre, à l'occasion des Championnats de France des Échecs qui se sont tenus à Chartrexpô du 17 au 25 août.

Une saison sportive qui s'est achevée en boucle cycliste, avec le départ du Paris-Tours le 13 octobre.

Chiffres clés

- 20 terrains de plein air dont 3 synthétiques
- 3 complexes sportifs
- 40 ha de terrains de plein air
- 13 000 m² de surfaces de sport couvertes
- 40 000 heures de fréquentation des installations sportives
- Des équipements ouverts de 8 h à 23 h – 363 jours par an

Montant des subventions versées :

- Sports loisirs : 19 300 €
- Sports compétition : 94 800 €
- Sports haut niveau : 3 342 500 €
- Exceptionnelles : 25 000 €
- Quartiers : 36 550 €

Vie citoyenne et proximité

365 jours de proximité

La municipalité tient un lien étroit avec les Chartres pour la vie au quotidien.



Sur le terrain, les rencontres de proximité sont le cadre d'échanges directs qui permettent de prendre connaissance des problèmes et attentes de chacun, quartier par quartier. Les 12 rencontres ont ainsi permis de recenser 457

demandes, dont 70 % ont trouvé une réponse dans l'année, les 30 % restant donnant lieu à des programmations ou des études préalables. Pour mémoire, les demandes concernent tous les domaines de la vie au quotidien : l'aménagement du domaine public et la circulation, la propreté, la tranquillité.

Dans cette relation, l'application Chartres, lancée fin 2018, a trouvé une place efficace notamment grâce à sa fonctionnalité de signalement qui permet de porter à la connaissance des Services techniques de la Ville les problèmes sur le domaine ou le patrimoine public. L'agenda événementiel et culturel y est le deuxième service le plus consulté.

Le Guichet unique reste toutefois l'interlocuteur privilégié des habitants pour l'essentiel de leurs démarches. En janvier 2019, il s'est doté d'un gestionnaire de file d'attente pour améliorer la prise en charge des usagers sans rendez-vous vers les services, avec une priorité aux personnes à mobilité réduite.

Près de 6 400 personnes ont été reçues chaque mois, tandis que croissait la fréquentation des modalités administratives en autonomie. Ces services constituent un panel varié : dossier unique scolarité-petite enfance, préparation des rendez-vous passeports et CNI, services des déchets, permis de construire ou ouvertures des commerces, occupation du domaine public, etc.

En parallèle, la Ville étoffe son offre de services publics dématérialisés accessibles par Internet, avec par exemple les prises de rendez-vous en ligne et le paiement du stationnement. Le téléphone garde toutefois une première place pour les prises de contact : le standard général 02 37 23 4000 a répondu à plus 100 000 appels.

Chiffres clés

- Appli Chartres : 5 400 téléchargements fin 2019 ; 50 000 consultations de l'agenda, 20 114 de la rubrique signalement, 70 signalements reçus en moyenne par mois ;
- 98 926 visiteurs au Guichet unique : avec une moyenne mensuelle en progression de + 21% par rapport à 2018 ;
- primo-accueil : 22 646 personnes accueillies en autonomie, 76 280 personnes orientées vers les services ;
- formalités administratives : 37 228 visiteurs, dont 8 253 pour une vignette de stationnement résidentiel ou un badge d'accès en zone piétonne, 18 282 visiteurs pour des titres d'identité.

Promotion et attractivité

Notoriété: faire référence à l'international

En matière de fréquentation touristique, le patrimoine chartrain ne fait pas tout: sa valorisation et son animation en sont les vrais moteurs. En cela, Chartres fait référence auprès des instances nationales et internationales qui s'y intéressent, et l'EPA Chartres International constitue en un ambassadeur efficace et assidu. En 2019, en son titre de président de l'EPA, Patrick Géroutet a ainsi notamment représenté Chartres auprès de l'Alliance des Villes Euro-méditerranéennes de Culture (Avec) et des Cités Unies France: deux réseaux qui promeuvent la valorisation durable du patrimoine et les coopérations internationales dans ce domaine. La coopération pour le tourisme et le patrimoine était également le sujet d'étude d'une commission sénatoriale qui s'est appuyée sur l'expérience chartraine.

Autres thématiques très actuelles qui ont requis l'éclairage



Renouvellement de l'amitié entre les maires de Chartres et Chichester au mémorial de la Grande Guerre (crédit : Rob Campling)



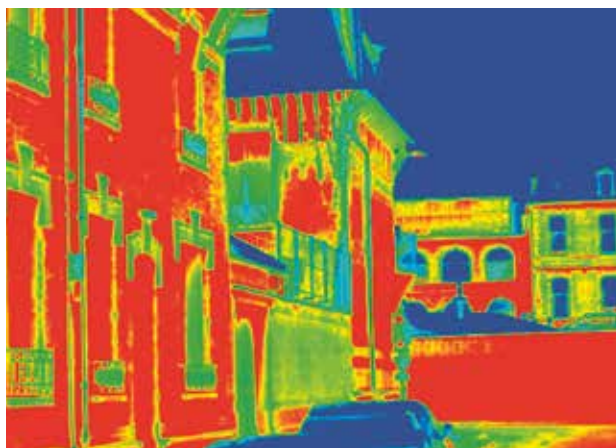
Visite de délégation japonaise : son éminence Tashiro Geika, président de Buzan-ha Shigon-shu et du temple Hasedera à Sakurai

de notre ville: celle du patrimoine comme outil de diplomatie, débattue par Sites et Cités Remarquables de France, de la reconversion des églises (Union des Associations diocésaines de France), ou encore de la dimension internationale de la sauvegarde des patrimoines (Centre scientifique et culturel russe de Paris)...

Et la pratique accompagne la théorie. Cet esprit international se retrouve à Chartres au quotidien à travers les jumelages de la ville, en délégations officielles, lors d'échanges scolaires et ou au fil des cours de langues que dispense l'EPA. En 2019, la santé de cet engagement a d'ailleurs été à l'honneur: les jumelages avec Chichester et Spire ont fêté leurs 60 ans, et l'amitié avec Sakurai ses trente ans.

Attractivité: travailler pour le maintien

Si la notoriété chartraine est ardemment entretenue, la ville ne peut toutefois pas faire abstraction des contextes nationaux. Celui de 2019 a été pesant. Pour que l'activité chartraine résiste, la municipalité met en place des leviers solides et durables. Parmi eux, le Plan Action cœur de ville, enclenché en 2018, a notamment pour vocation d'inciter à la rénovation et à la remise en habitation de bâtiments vétustes. L'étude de l'habitat chartrain menée en 2019 a permis de commencer à reconverter dès la fin d'année des logements vacants. Maintenir un dynamisme commerçant attractif constitue un deuxième levier indispensable. En la matière, l'association des Vitrites de Chartres a confirmé en 2019 son rôle d'acteur de premier plan en s'associant à la réflexion sur l'évolution du commerce chartrain, et en mettant en place des événements qui entretiennent et renouvellent ce dynamisme.



Relevé de thermographie mené à Chartres

Chiffres clés

- 309 étudiants ont suivi de cours dans les sept langues que propose Chartres international
- Chartres a participé à la préparation des 7^{es} rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée
- Opération Façades: 28 demandes de subvention et 280 000 euros de subventions engagées
- 12 opérations d'animation du commerce conduites par les Vitrites de Chartres, dont de grandes nouveautés, comme la fête des Fleurs et du Parfum
- La campagne de thermographie 2019 a donné lieu à 504 clichés homographiques

Une ville d'événements

Des événements pour tous

Chartres en lumières reste la plus grande opération de valorisation du patrimoine par la lumière au monde, par la conjonction du nombre de ses sites et sa durée : 169 nuits d'illuminations.

Moment fort de la saison, la Fête de la lumière a rassemblé un important public. Une fête exceptionnelle composée de soixante spectacles et animations présentés de 21 heures à 1 heure du matin, dans un cadre élargi jusqu'au parc André-Gagnon, et qui a été l'occasion de dévoiler une nouvelle scénographie sur la façade d'honneur du musée des Beaux-Arts, dédiée à Jean Moulin.

Et les jours chartrais n'ont rien à envier aux nuits ! En semaine et les week-ends, plus de trente événements organisés par la Ville ont agrémenté le calendrier 2019 : animations de rues, concerts, expos et démonstrations de street art, cinéma de

plein air, salon des associations... couronnées par les festivités de Noël, en co-organisation avec les Vitrites de Chartres et son réseau de commerçants.

Chartres s'est aussi ouverte à la musique électronique à l'occasion d'un concert exceptionnel du Cercle au pied de la cathédrale, qui a rassemblé un millier d'amateurs, et dont le live sur internet totalise plus de 1,5 million de spectateurs.

Cette politique d'animation serait toutefois bien amoindrie sans l'engagement du monde associatif chartrain qui programme un train de manifestations variées, parmi lesquelles une deuxième édition de Chartres 1254 et du festival entremets, ou encore une cinquième édition du festival L'Paille à son. Pour tous, pour tous les goûts, cette programmation événementielle chartreuse dense constitue une composante majeure de l'art de vivre de notre ville.



Le Boulevard du Graff a accueilli l'artiste australien Jimmy C



La fête de la Lumière 2019 a été d'une ampleur inégalée (crédit : Ikonossa)



Chartres 1254 a confirmé, dès sa deuxième édition, une vocation de grand rendez vous médiéval français

Chiffres clés

- 21 artistes au Boulevard du Graff et la réalisation de deux fresques géantes,
- 9 films en cinéma de plein air,
- 176 associations exposantes au salon éponyme,
- 344 événements et animations.
- 52 groupes programmés dans le cadre de la fête de la musique

TRIBUNES

CHARTRES À GAUCHE

UNE DETTE UTILE ?

Le compte administratif 2019 est une nouvelle fois marqué par l'augmentation de la dette de la ville, qui dépasse maintenant les 100 M€.

Nous ne contestons pas le fait qu'une commune doive investir. Encore faut-il que les investissements soient tous réellement utiles; et il faut savoir se fixer des limites. L'exemple le plus flagrant de la « mauvaise » dette est l'hôtel de Ville: il coûte très cher à la ville et à l'agglomération. Le chantier s'éternise et les derniers avenants signés au printemps 2020 alourdissent encore la facture. Le coût total dépasse les 60 M€, les emprunts s'accumulent. Et il y a d'ores et déjà une inconnue: les coûts de fonctionnement du futur hôtel de Ville.

En 2020, et probablement 2021, la Ville va devoir faire face à des dépenses imprévues, à cause de la crise Covid19. De grandes difficultés sociales nous attendent, des associations vont être fragilisées, le domaine sportif et culturel est déstabilisé, il y aura tout un monde économique à soutenir, en lien avec les autres collectivités. La Ville devra également accompagner davantage certaines structures au service de la population, notamment le CCAS.

L'agglomération aussi fait face à des difficultés sociales et économiques. Ce ne sera sans doute pas sans impact sur la Dotation de Solidarité qu'elle reverse à la ville (5,30 M€).

En outre, comme partout en France, Chartres devra investir rapidement pour la transition écologique et l'adaptation à une population vieillissante: voiries, transports, sobriété des bâtiments, réhabilitation et adaptation des logements, écoles, maisons de santé... Quant à son patrimoine, elle aura toujours besoin de l'entretenir.

Nous ne sommes pas sortis d'une crise sanitaire, nous entrons dans une crise sociale et économique et la crise climatique va s'intensifier au cours des prochaines années. Or la Ville a réduit ses marges de manœuvre pour y faire face. La dette qui s'accumule est un poids croissant qui empêche de faire face à ces nombreux défis. Est-ce pour cette raison qu'ils sont absents des priorités de l'équipe élue au printemps 2020 ?

Jacqueline MARRE
jacqueline.marre@ville-chartres.fr

Boris PROVOST
boris.provost@ville-chartres.fr

CHARTRES ÉCOLOGIE

DES COMPTES ALARMANTS

De toute son histoire, jamais la Ville de Chartres n'a été autant endettée: 137 millions d'euros au 31 décembre 2019. Rapportée au nombre d'habitants, cette dette représente plus du double de la moyenne des villes de taille équivalente.

Le « casse » des finances de la ville occasionné par le Pôle administratif dure depuis six ans: le coût global avoisinera les 60 millions d'euros; le bâtiment, toujours inutilisable, coûte déjà en maintenance, et les loyers de locaux pour les services municipaux s'ajoutent à la facture. Le projet de « Zénith », source de nuisances présentes et futures, qui renouvelle la tutelle de QPark sur le budget municipal, est un gouffre à 40 millions d'euros appelés à gonfler avec les inévitables surcoûts. C'est grand, c'est vide, vorace, et inadapté à notre temps. Ne comptons pas sur l'aide décisive de la communauté d'agglomération: celle-ci, également dirigée par Jean-Pierre Gorges, affiche une dette de 288 millions d'euros !

Il est une réalité que le maire ne veut pas voir: nous devons économiser les ressources. Au gymnase de Beaulieu, ou à Aubry, ou encore à la « salle » de tennis de table de Rechèvres, on gaspille l'énergie à chauffer des courants d'air; l'école Henri IV a dû être climatisée à cause d'une conception insensée. Cet été, l'eau du grand bassin de l'Odyssée a été chauffée à 35°, au lieu de 28. Impossible d'énumérer ici tous les exemples d'imprévision qui alourdissent les coûts et l'impact climatique.

Des solutions alternatives aux chantiers démesurés existent: la salle Ravenne est sous-utilisée pour les spectacles; or, elle est parfaitement équipée et accessible. Quant à une grande salle de sports, elle trouverait parfaitement sa place à proximité, grâce aux parkings déjà existants de Chartreexpo. Au lieu de détruire et reconstruire, il faut investir dans l'existant, le réhabiliter: les investissements d'aujourd'hui en matière de réhabilitation, notamment thermique, seront les économies de fonctionnement de demain.

À l'heure où la seule justification de l'endettement est l'urgente transformation écologique afin de protéger les ressources et la population, il faut rompre avec l'aventurisme et consacrer avec prudence l'argent collectif à des projets essentiels pour l'avenir.

Comptez sur notre vigilance,

Les élus de Chartres Ecologie
contact@chartresecologie.fr
www.chartresecologie.fr

UNE GESTION GLOBALEMENT MAÎTRISÉE MAIS UNE DYNAMIQUE D'ENDETTEMENT PRÉOCCUPANTE

À l'occasion de cette première tribune consacrée au Rapport d'activité 2019 de la Ville de Chartres, notre liste salue la politique volontariste de l'actuelle municipalité qui poursuit sa baisse des taux de la fiscalité locale. Nous sommes cependant préoccupés par l'alourdissement de la charge fiscale qui pèse chaque année sur les ménages Chartreains du fait de l'évolution des bases (qui, rappelons-le, ne dépend pas de la municipalité). Ainsi, en 2019, l'ensemble des bases « ménages » chartreains a augmenté de 3,64 %, bien plus que l'inflation (+1,1 %).

Dans le même esprit, nous saluons les taux d'abattement votés sur la Taxe d'Habitation pour charge de famille. Rappelons-le, 15 % pour deux personnes à charge, 25 % pour trois personnes et plus.

Nous partageons le choix de maintenir et de nous appuyer sur les investissements de notre collectivité locale pour préparer l'avenir. Néanmoins, nous sommes soucieux du bond des dépenses d'équipement par habitant (+26,23 % sur un an qui s'établit fin 2019 à 732,24 €/habitant).

Concernant l'endettement, notre souci relève principalement de l'évolution des taux d'intérêt (même s'il est vrai qu'à l'heure actuelle ils sont faibles) ainsi que du niveau d'endettement par habitant comparé à la moyenne nationale (2470 €/hab fin 2019 vs 1036 €/hab au 31/12/2018 pour la même strate de ville). La dette par habitant a ainsi augmenté de quasiment 12 % en 2019. Nous sommes inquiets de cette dynamique difficilement soutenable si elle devait être renouvelée tous les ans.

Néanmoins, nous nous réjouissons de la gestion sérieuse du budget communal qui affiche un excédent de fonctionnement confortable (budgets principal et annexes: + 18 millions d'euros). Nous notons cependant qu'une grande partie de cet excédent est affecté au budget d'investissement alors qu'il pourrait être fléché vers d'autres actions telles que l'action sociale et la santé, la culture, l'offre de mobilité, la transition écologique, l'offre de formations et le développement de filières d'excellence pour nos jeunes, comme nous l'avions proposé à l'occasion des élections municipales.

Contacts:

M. Gaël Garreau

gael.garreau@ville-chartres.fr

Mme Virginie Chauvel

virginie.chauvel@ville-chartres.fr

M. Fabien Standaert

fabien.standaert@ville-chartres.fr

FB: [facebook.com/gael.garreau.1](https://www.facebook.com/gael.garreau.1)

Instagram: [instagram.com/osonschartresautrement](https://www.instagram.com/osonschartresautrement)

#avecvousosonschartresautrement





Invitation RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année,
Franck Masselus
Adjoint aux Finances et à la
Prospective,
vous convie à une réunion
dans votre quartier.
Il vous présentera
le Rapport d'activité 2019
de la Ville

Lundi 21 septembre à 18 h 30

MPT du Pont-Neuf à 18 h 30

Mardi 22 septembre à 18 h 30

MPT Madeleine (salle n° 9)

Lundi 28 septembre à 18 h 30

MPT des Comtesses

Jeudi 1^{er} octobre à 18 h 30

Hôtel de Ville - Salon Montescot

Lundi 5 octobre à 18 h 30

MPT des Petits-Clos

Mardi 6 octobre à 18 h 30

MPT Rechèvres La Cité

En couverture, de haut en bas :

Le cadre scolaire, modernisé et entretenu
Le fleurissement de la ville : un soin constant
Pôle Gare : la pose de la passerelle

HÔTEL DE VILLE
Place des Halles
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
www.chartres.fr

